

BRETAGNE :

LA PRESQU'ILE DE CROZON ET L'ILE DE OUESSANT

Randonnée itinérante en liberté
7 jours / 6 nuits



La presqu'île de Crozon est un mélange sauvage de plages de sable fin et de falaises escarpées se dressant telles des forteresses de pierre au dessus de l'océan. A son extrémité, la presqu'île déploie l'éventail de ses pointes rocheuses avec, au sud, la grandiose pointe de Pen Hir et ses gigantesques Tas de Pois. Enfin Camaret, là où la presqu'île est plus île, les vieux langoustiers du début du siècle dorment encore de leur dernier sommeil. Nous vous invitons également à rejoindre Ouessant, «l'île sentinelle», à la croisée des eaux et des courants marins.

PROGRAMME

Jour 01 : Arrivée et installation à Brest

N'hésitez pas à prendre le temps de découvrir cette ville : le musée National de la Marine et son château, Océanopolis, son port, la Tour de la Motte Tanguy....

Jour 02 : Le nord de Ouessant – La Pointe de Creac'h

Transfert et rendez-vous à l'embarcadère à Brest vers 7h30.

Traversée pour l'île d'Ouessant (2h15). Découverte de la partie nord de l'île : la baie de Béninou, l'île Keller, la pointe de Creac'h et son fameux phare.

Nuit à Ouessant dans le bourg de Lampaul.

Dénivelée : + 150m ; -150m Distance : 15 km

Jour 03 : Le sud de Ouessant – la Baie de Penn Ar Roc'h

Seconde journée sur l'île le long de la côte sud.

Découverte de la baie de Pen ar Roc'h et ses falaises perchées à plus de 40 m au-dessus de la mer, les plus hautes et les plus sauvages du Léon où se niche une multitude d'oiseaux marins.

Nous rejoignons le port du Stiff pour une traversée à Camaret (1h).

Installation pour 4 nuits dans cet ancien port de pêche à la langouste

Dénivelée : + 200 m ; - 200 m Distance : 14 km

Jour 04 : Circuit du Cap de la Chèvre

En passant par le site de l'île Vierge aux allures de calanque méditerranéenne, le sentier côtier nous mène au Cap de la Chèvre qui s'élève à plus de 100m au-dessus des flots, puis vers l'immense plage de la Palue. Retour en taxi et nuit à Camaret.

Dénivelée : + 660 m ; - 675 m Distance : 18 km

Jour 05 : Château de Dinan

Petit transfert en taxi vers les rochers ruiniformes du « Château » de Dinan, l'immense plage de Goulien par l'intérieur de la presqu'île nous longeons l'étang de Kerloc'h puis par la pointe Sainte-barbe nous rejoignons Camaret.

Dénivelée : + 430 m ; - 395 m Distance : 16 km

Jour 06 : La pointe de Pen Hir et ses « Tas de Pois »

Randonnée spectaculaire à l'extrémité ouest de la presqu'île de Crozon, où les superbes panoramas se succèdent sur le « sillon » de Camaret-sur-mer, ancien port de pêche à la langouste, puis sur les énormes rochers du site des « Tas de Pois » depuis la pointe de Pen Hir.

Nuit à Camaret.

Dénivelée : + 310 m ; - 310 m Distance : 18 km

Jour 07 : Fin du séjour après le petit déjeuner à Camaret.

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement. Les itinéraires n'empruntent pas toujours les sentiers balisés mais sont facilement repérables grâce aux tracés sur cartes.

Autre formule : Ce séjour existe en formule avec 4 hébergements (1 nuit à Brest, 1 nuit à Ouessant, 3 nuits à Morgat et 1 nuit à Camaret-sur-Mer), l'avantage de ce circuit est qu'il n'y a pas de transferts organisés pour accéder ou revenir d'une randonnée. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement

Vous apprécierez :

- l'éventail de ses pointes rocheuses
- la grandiose pointe de Pen Hir et ses gigantesques Tas de Pois
- Camaret, là où la presqu'île est plus île
- Ouessant, «l'île sentinelle», à la croisée des eaux et des courants marins

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

En fin d'après-midi à Brest.

Accès train : gare TGV de Brest

Ligne directe TGV Paris Montparnasse – Brest (4h30 de trajet environ).

Pour plus de renseignements, contacter la SNCF au 36 35 ou par www.voyages-sncf.com

Puis accès à l'embarcadère :

- en bus (ligne 4 – direction Port de Commerce – monter à l'arrêt Kennedy (au bout du parking de la gare SNCF) et descendre à l'arrêt « les îles »). Voir <http://www.bibus.fr/>, tél : 02 98 80 30 30.

- en taxi « 806 », 02 98 806 806.

- à pied : environ 15 mn. Au bout du parking de la gare prendre à gauche l'avenue Salaun Penquer, en descendant l'avenue sur la gauche des escaliers permettent d'accéder sur le port de commerce. Se diriger vers les quais pour rejoindre l'embarcadère (à droite de la criée).

Transports publics : Consulter le site des transports collectifs en Bretagne www.breizhgo.com.

Ce site vous facilite le voyage dans toute la région, d'un réseau à l'autre. Il vous permet de calculer vos itinéraires dans toute la Bretagne en transport collectif (train bus, car, etc...)

Accès voiture : De Paris : Autoroute (A11) jusqu'à Rennes et voie express de Rennes à Brest (N12). Au terme de la voie express, suivre l'indication « Centre Ville » puis « zone portuaire », quai de la douane

Pour connaître le détail de l'itinéraire, consulter www.mappy.com

Stationnement de votre véhicule pendant le séjour

Stationnement de votre véhicule à Brest

Vous pouvez laisser votre véhicule en stationnement gratuit / non surveillé Avenue Réveillère ou Bd Gambetta, à proximité de la gare SNCF.

Sinon, parking payant / couvert / gardé en centre-ville : le parking Liberté, 30 € la semaine, tél : 02 98 33 11 20 (important : à votre arrivée, aller à la caisse principale pour passer votre ticket en forfait 7 jours).

Récupération de votre véhicule :

Bus de Camaret à Brest (ligne 34) - tarif :

2,50 € par personne.

DISPERSION

Le dernier jour après le petit déjeuner à l'hôtel à Camaret.

Retour à Brest : Bus de Camaret à Brest (ligne 34). Tarif : env. 2.50 € par personne.

Plus de renseignements sur BreizhGo.

Hébergements avant ou après la randonnée : voir grille tarifaire ci-dessous

NIVEAU

Niveau 2 sur une échelle de 5.

Marcheurs contemplatifs.

Quelques dénivellations, notamment pour passer des fonds de criques aux sommets de falaises et plus particulièrement au Cap de la Chèvre, là où les falaises atteignent près de 100m de hauteur. Plus de la moitié des itinéraires se font sur le sentier côtier ; la partie restante emprunte à l'intérieur des terres des chemins de terre ou empierrés et quelques petites routes peu fréquentées.

HEBERGEMENT

6 Nuits en hôtels** et *** en formule nuit et petit déjeuner

- 1 nuit à Brest
- 1 nuit à Ouessant
- 4 nuits à Camaret

La demi-pension est proposée en option pour tout le séjour pour 4 dîners (sauf à Brest et à Ouessant)

TRANSFERTS INTERNES

Des transferts seront parfois organisés en début ou en fin de randonnée pour rejoindre votre hébergement. Voir dans les prestations incluses les journées concernées.

PORTAGE DES BAGAGES

Le transfert des bagages entre chaque hébergement est assuré par nos soins.

Attention, seul un bagage par personne est autorisé et il ne doit pas excéder les 13 kg.

GROUPE

A partir de 1 personne avec supplément personne voyageant seule + supplément chambre individuelle.

DOSSIER DE RANDONNEE

Un carnet de route vous sera adressé avant le départ, il comprend : un programme (précisant les coordonnées des prestataires et le déroulement du séjour et des informations pratiques), le tracé précis des itinéraires sur fond de carte et un carnet réalisé par nos soins détaillant l'itinéraire de chaque étape

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Bagages

L'ensemble de vos affaires doit être réparti dans deux sacs :

- 1 sac à dos 35/40 litres à armature souple et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de pluie, l'appareil photos ...
- 1 sac de voyage souple pour les affaires de la semaine (**il ne doit pas dépasser 13 kg**).

Vos vêtements de marche : (la liste doit être adaptée en fonction de la saison)

- de bonnes chaussures de randonnée (semelles cramponnées, chaussures pas forcément montantes, mais dans lesquelles vous vous sentez bien et que vous avez déjà utilisées),
- une paire de chaussures légères pour le soir (cela pourra être une paire de chaussures de sport qui pourra remplacer celle de randonnée en cas de douleurs aux pieds),
- paires de chaussettes de sport ou de randonnée,
- un pantalon de toile (séchage rapide),
- short ou jupe,
- pantalon de toile ample,
- un pull ou veste polaire,
- tee-shirts ou chemises légères,
- une veste imperméable (type Goretex),
- cape de pluie ou poncho (qui protégera aussi le sac à dos)
- un chapeau et des lunettes de soleil,

- un bonnet,
- une paire de gants légers et un sur-pantalon imperméable (de l'automne au printemps),
- un maillot de bain et une petite serviette de bain,
- tenue de rechange confortable pour le soir.

Matériel divers :

- paire de lunettes de soleil (toute saison),
- crème de protection solaire,
- 1 ou 2 gourdes de 1 litre, 1 serviette de table,
- pour le pique-nique : couteau de poche, couverts, gobelet, boîte hermétique en plastique type Tupperware (à la place d'une assiette, très pratique notamment pour y ranger ses couverts),
- affaires de toilette,
- petite pharmacie personnelle (désinfectant et pansements, crème protectrice pour les lèvres, bandes adhésives contre les ampoules, double peau type Compeed, vos médicaments habituels),
- papier hygiénique, mouchoirs,
- 1 paire de lunettes de vue de rechange (ou des lentilles),
- 2 ou 3 sacs plastiques pour les restes des pique-niques,
- lampe torche ou lampe frontale,

Autres équipements facultatifs : bâtons de marche, 1 paire de jumelles, appareil photos, ...

Attention ce circuit comporte de nombreux transferts bateau ; n'hésitez pas à utiliser bus ou taxis pour accéder aux embarcadères ou aux hôtels au départ des ports ; réduisez aussi au maximum le poids de vos bagages afin de faciliter les manutentions lors de ces accès.

DATES ET PRIX

	Du 07/04 au 25/06/2026	Du 26/06 au 01/09/2026
	Ch. 2 pers-prix /personne	Ch. 2 pers-prix/personne
Séjour en nuit et petit déjeuner	815 €	945 €

La saison est déterminée par le jour du départ

Option demi-pension (4 dîners à Camaret) : 100 €/personne

Supplément chambre individuelle : 315 €/personne

Supplément personne voyageant seule : 80 €

Nuit supplémentaire à Brest

Nuit et petit déjeuner chambre de 2 : 54 €/personne

Nuit et petit déjeuner chambre de 1 : 94 €/personne

Nuit supplémentaire à Camaret

Nuit et petit déjeuner chambre de 2 : 81 €/personne

Nuit et petit déjeuner chambre de 1 : 132 €/personne

Attention, informations ci-dessous relatives à 2026

Départ possible en fonction des traversées maritimes pour rejoindre Camaret :

Pour un départ un jour non mentionné ci-dessous, possibilité de passer une nuit à Brest le J3 en remplacement d'une nuit à Camaret (nous consulter)

Avril : uniquement le mardi 14/04, mardi 21/04 et mardi 28/04

Mai : uniquement le mardi 05/05, mardi 19/05 et jeudi 26/05

Juin : uniquement le mardi 23/06 et mardi 30/06

Du 02/07 au 17/07 : uniquement le jeudi 02/07, samedi 04/07, dimanche 05/07, mardi 07/07, jeudi 09/07, samedi 11/07, mardi 14/07, jeudi 16/07

Du 18/07 au 21/08 : tous les jours sauf le vendredi

Du 22/08 au 31/08 : samedi 22/08, dimanche 23/08, mardi 25/08, jeudi 27/08, samedi 29/08

Septembre : uniquement le mardi 01/09

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation
- 6 nuits en formule nuit et petit déjeuner en hôtels** et ***
- le transport des bagages à Ouessant
- les transferts de personnes des J2-J4 et J5
- les traversées maritimes pour Ouessant
- le carnet de route (1 par chambre)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous et le retour
- l'équipement individuel
- Les repas du soir (la demi pension est proposée en option sauf à Brest et à Ouessant
- les différentes visites
- les suppléments (chambre individuelle, demi-pension, nuits supplémentaires...)
- les visites éventuelles
- les différentes que nous proposons : assurance annulation, l'assistance - rapatriement interruption de séjour
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

INFORMATION SUR LA REGION

La situation : à l'extrémité ouest de la péninsule armoricaine, dans le département du Finistère.

Les paysages rencontrés :

- à l'intérieur des terres : bocage cultivé ou en friche, vallons et plans d'eau, bois de pins, lande, murets de pierres
- en bord de mer : alternance de côte rocheuse et sableuse, pointes rocheuses surplombant l'océan, lande rase du littoral, dunes de sable, anciens hameaux de pêcheurs du Cap de la Chèvre, station balnéaire et port de pêche, fortifications côtières, rochers ruiniformes de la Pointe de Pern à Ouessant, etc.

Le climat : climat tempéré océanique influencé par les courants et vents marins. Prédominance des vents de sud-ouest à ouest atténuant les fortes chaleurs en été. Pour connaître les prévisions météorologiques, consulter www.meteo.fr ou appeler Météo France au 0 892 68 02 + le numéro du département.

BIBLIOGRAPHIE

- « Le Finistère Nord » Guides Gallimard
- « Ouessant, l'île sentinelle » de F. Péron - Ed. Presses de la Cité
- « Les canons de Béninou » (roman) de Michel Le Louet
- « La mer » de B. Kellermann » (roman) - Ed. Calligramme
- « Découverte géologique en presqu'île de Crozon » de Chauvel et Plusquellec - Ed. Ouest-France
- « La Presqu'île de Crozon", « Ouessant » - Monographies Ouest-France.

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Espace Evasion

Bretagne : La Presqu'île de Crozon et Ouessant en liberté

RLTCRO-6/9

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT-INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).

- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assesseur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –
BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN